

I- Présentation

Le site étudié se trouve sur la commune de Chamonix, en Haute Savoie, au coeur même de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges. Cette Réserve est animée par l'association des Réserves des Aiguilles Rouges et gérée par des gardes employés par ASTERS.

Le col des Montets était autrefois un lieu de pâturage (alpage). Au fil des années, cet endroit a perdu son rôle d'alpage et de camping sauvage pour devenir un lieu reconnu pour la richesse de ses écosystèmes et pour la présence d'espèces rares (lys martagon, gypaète barbu...). Depuis 1974, c'est un lieu de promenade et d'observation de la faune et de la flore sauvage montagnarde. Des sentiers de découverte ont donc logiquement pris la place de l'alpage.

La Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges est un lieu où les activités et les acteurs sont nombreux ; ainsi nous pouvons trouver des marcheurs, des naturalistes, des botanistes, des skieurs, etc. Tous ces acteurs doivent pouvoir pratiquer leurs activités librement sans pour autant gêner celles des autres.

L'abandon du pâturage au col des Montets entraîne une colonisation progressive de la forêt composée essentiellement de mélèzes, d'épicéas, de bouleaux et de sorbiers des oiseleurs.

Pour se développer la forêt a besoin d'eau qu'elle va puiser principalement dans les zones humides (lacs, marais, mares, tourbières, etc.). A cause de ses besoins en eau, la forêt contribue à l'assèchement de ces milieux. Donc la disparition des milieux humides entraîne une énorme perte de la biodiversité. En effet, environ 40% de la biodiversité à la surface du globe se situent dans les zones humides.

Une zone humide est un biotope où les espèces en présence ont besoin d'eau pour leur développement. Ces zones humides sont donc des milieux très riches comportant de nombreux intérêts écologiques, aussi bien en matière de faune que de flore.

Le cycle naturel de chaque écosystème est de devenir, à différentes vitesses, une forêt. Pour éviter cela il faut donc mettre en place des systèmes et des moyens pour les entretenir et ainsi éviter cette colonisation du milieu par des essences forestières.

Aller à l'encontre du cycle naturel des écosystèmes peut être vu comme artificiel mais c'est nécessaire si on veut garder une biodiversité la plus riche possible.

Le col des Montets se situe à 1 461 mètres d'altitude, dans une région où les chutes de neige sont nombreuses et avec de forts volumes. Cette neige permet d'avoir une végétation relativement basse avec des espèces comme le rhododendron ou la myrtille. Elle cause également de nombreuses avalanches surtout au niveau du col.

Cette étude porte donc sur la dynamique de fermeture du milieu du col des Montets, mais également sur la régression des zones humides et tente de répondre à la problématique :

A quelle vitesse la forêt colonise-t-elle le col des Montets ?

La réserve du col des Montets

© Alex Bruneau

II- Exploitation des données

Cette étude a été réalisée grâce à des photographies prises entre 2000 et 2010. Aucune photographie plus ancienne n'était disponible.

Avec la création de la Réserve, du sentier botanique et surtout l'arrêt du pâturage, la forêt est en train de gagner petit à petit du terrain.

Pour preuve les résultats obtenus ci-dessous :

	2000	2010
Circulation (routes, chemins, sentiers)	1 414,60 m	1 355,78 m -4,1%
Zone Boisée	9 442,53 m ²	10 532,22 m ² +11,5%
Zone Humide	2 813,29 m ²	2 791,92 m ² -0,7%

Ces résultats obtenus ont été tirés de cartes réalisées à partir de photos d'interprétation aériennes provenant du site Géo Portail. Ils ont été calculés à l'aide du logiciel de cartographie informatique MapInfo professionnel 7.0.

Nous pouvons constater qu'en dix ans :

Il y a moins de chemin permettant la circulation des visiteurs au col des Montets. Ces derniers sont toujours aussi nombreux voire plus et ils sont concentrés sur une plus petite distance. Ce qui peut entraîner une gêne dans les déplacements sur le sentier et au sein même de la Réserve. Le nombre important de visiteurs ne permet pas de profiter pleinement du lieu et du sentier botanique, que se soit seul ou accompagné par les animateurs nature.

Cette disparition progressive des sentiers peut entraîner également des problèmes en terme d'entretien, car un sentier plus fréquenté subira plus de dégâts car il sera piétiné et/ou endommagé.

Cependant, cette diminution lente et progressive des sentiers de promenade est une bonne chose pour la vie animale qui s'habitue ainsi à voir passer sur les mêmes sentiers des promeneurs, des sportifs, des naturalistes, etc. Elle voit ainsi son territoire moins fragmenté. En effet, les chemins de promenade servent de corridor écologique pour certaines espèces mais ils forment également des barrières pour d'autres. Le sentier est le territoire de l'homme.

De plus, au total il y a moins de mètres linéaires de sentier à entretenir par les employés municipaux. En effet, il est plus simple d'entretenir des sentiers de moins grande longueur.

Les zones boisées sont en train de coloniser le col progressivement. En tout juste 10 ans les zones boisées ont progressé de presque 11 000 mètres carrés.

Cette augmentation est due, comme dit précédemment, à l'abandon du pâturage sur le col. Un pâturage régulier de bovins, de caprins ou d'ovins entretient les pelouses. Ces animaux se nourrissent de toutes les jeunes pousses d'arbres et d'arbustes qui ne vont, de ce fait, jamais croître. La végétation va rester à l'étage herbacé et elle ne passera jamais dans les étages supérieurs. Le milieu reste ainsi à l'état de pelouse et non de lande ou de zone boisée.

Un bois peut avoir plusieurs intérêts écologiques en milieu montagnard. Tout d'abord il protège des avalanches ; les troncs, les souches retiennent la neige sur les pentes. Les zones boisées servent également d'atout touristique pour le public qui préfère se promener en forêt. C'est également un enjeu économique majeur avec l'exploitation de ses bois. Une forêt de montagne a des bois qui vont pousser plus lentement qu'en plaine ce qui va donner des cerne de croissance bien plus rapprochés. Le bois sera de meilleure qualité et le forestier pourra le vendre à des prix plus élevés.

La forêt permet de filtrer l'eau et de la rendre potable. L'eau de pluie tombée au sol va passer dans le système racinaire des arbres avant d'atteindre la nappe d'eau souterraine. Elle va être filtrée et débarrassée de toutes ses impuretés.

Les forêts, par leur couvert végétal, empêchent une grande partie de la lumière d'arriver au sol ; les plantes de haut jet prennent le dessus sur les plantes herbacées. Elles empêchent également les personnes évoluant sous un couvert forestier de profiter de la vue qui s'offrirait à elles si les arbres n'étaient pas présents.

On constate une légère diminution des zones humides. Cette diminution s'explique par la progression constante de la forêt. En effet, celle-ci puise de l'eau pour son développement dans les zones humides et les assèche. Les zones humides sont des milieux très intéressants et riches en biodiversité.

La grande majorité des amphibiens vivent dans les forêts mais se reproduisent dans les milieux humides. De plus, de nombreuses larves d'insectes ont besoin du milieu aquatique pour se développer et se transformer en imago. Ces éléments montrent l'importance des zones humides dans un écosystème.

III- Impact et plan de gestion

Le col des Montets est riche en milieux naturels : landes, forêts, pelouses, tourbières, mares, etc. Cette richesse est indispensable pour la biodiversité du milieu. En effet, nous trouvons un grand nombre d'espèces ayant chacune un écotype très différent.

Il est important de garder cette richesse de milieu afin qu'un maximum d'espèces reste présent sur le col et qu'il garde ainsi tout son intérêt pour le public.

Cette progression de la forêt entraîne une disparition des pelouses et de certaines plantes rares comme le lys martagon et la gentiane de Koch. Elles étaient autrefois plutôt communes au col des Montets. Aujourd'hui, elles sont devenues plus rares.

La forêt a gagné 1 ha en 10 ans. Selon Monsieur Patrick PERRET (garde de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges) c'est peu par rapport à l'ensemble de la Réserve. En effet, le col des Montets est touché par de fortes chutes de neige et de nombreuses avalanches. Ces avalanches vont rendre le développement des arbres de haut jet très difficile dans les zones à forts risques.

Dans les endroits les plus exposés aux avalanches, la végétation reste donc de petite taille avec principalement des arbustes (aulnes verts).

De plus, les abords des sentiers sont régulièrement débroussaillés par les personnels de la mairie chargés de l'entretien. Ces actions limitent encore un peu plus la progression de la forêt.

Une gestion au col des Montets peut être envisagée ; un pâturage d'intérêt collectif en fin de saison permettrait aux angiospermes de se reproduire.

Un débroussaillage sur les pelouses peut être également fait, pour ralentir la pousse des espèces invasives comme l'aulne vert qui colonise très rapidement les milieux humides. En effet, c'est l'une des premières essences à s'installer. Elle pousse très rapidement et envahit progressivement toutes les zones où l'eau de ruissellement est présente.

Une gestion raisonnée et intelligente sur le col peut être faite. Pourquoi ne pas laisser certains espaces sans entretien et d'autres avec un entretien régulier et ainsi montrer au grand public l'importance de l'activité humaine.

*Rapport réalisé par Alex BRUNEAU,
étudiant en BTS GPN*

à l'issu d'un stage de 13 semaines réalisé durant l'été 2012 au sein de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges